

**PARTAGE D'EXPERIENCE DE DEUX
AVOCATS DE VICTIMES**

COLLOQUE DU 17 DECEMBRE 2024

Adrien MASSET, avocat, professeur extraordinaire à l'ULG

**Maryse ALIÉ, avocate, experte invitée à l'ULB et assistante à
l'Uclouvain-Stlouis**

POINTS ABORDÉS

- 1. Variété de victimes : directes – indirectes – tertiaires – institutionnelles – L4B**
- 2. Avocats individuels et avocats des collectifs L4B + VEUROPE : pourquoi, qui, nombre de victimes, comment ?**
- 3. Les avocats des victimes durant l’instruction**
- 4. Les avocats des victimes durant le procès**
- 5. La présence aux audiences, l’intervention durant les débats, la position sur les box et les génuflexions, les autres questions juridiques, réponse aux arguments de la défense (crimes de guerre), reconnaissance de victimes additionnelles (suicide et euthanasie)**

POINTS ABORDES

- 6. La logistique du procès pour les victimes**
- 7. La coordination entre *quasi* tous les avocats**
- 8. La formalisation des réclamations civiles**
- 9. L'indemnisation des victimes**
- 10. Les demandes des victimes et le prisme réducteur de l'action civile**
- 11. Feedback sur le procès et pistes pour l'avenir**